



## L'ARBRE OÙ J'AI GRANDI

|                             |                                                                                                                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Thèmes</b>               | Droits de l'enfant – droit à la famille                                                                                               |
| <b>Niveau de difficulté</b> | Facile                                                                                                                                |
| <b>Âge</b>                  | De 8 à 16 ans                                                                                                                         |
| <b>Grandeur du groupe</b>   | De 6 à 20 enfants                                                                                                                     |
| <b>Type d'activité</b>      | Jeu / discussion en classe / Activité de partage et de réflexion                                                                      |
| <b>Résumé</b>               | Diverses activités basées sur des dessins, images et objets en lien avec les histoires familiales et le droit à la famille            |
| <b>Objectifs</b>            | Parler de soi autrement en valorisant sa famille. Découvrir le droit à la famille                                                     |
| <b>Préparation</b>          | Le professeur, animateur/trice demandera à chaque enfant à poser des questions aux membres de sa famille.                             |
| <b>Matériel</b>             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Feuilles</li><li>• Marqueurs, crayons, etc.</li><li>• Optionnel : photos de famille</li></ul> |

### Arbre à dessiner avec des questions

Qui suis-je ? Qu'est-ce que j'ai reçu de mes parents, ma famille ? Nous provenons tous de quelque part, nous avons tous une histoire. Quelle est ton histoire, quelle est l'histoire des membres de ta famille ? Qu'est-ce que cette transmission t'apprend sur toi ?

#### 1. Dessiner le tronc

Individuellement

Dans cette activité, l'arbre correspond à ce que nous sommes. Le tronc te représente ; dans cette case, inscris ton nom et tes caractéristiques. Choisis six membres de ta famille ; chaque membre correspond à une racine. Attribue-leur une case et complète là. Pose des questions sur ta famille à un adulte, demande-lui de te raconter une anecdote, un souvenir. S'il n'y en a pas, relève une des qualités que tu aimes chez eux.

#### 2. Dessiner les branches

Individuellement

Dans les branches, écris un souhait pour ton avenir, un vœu pour ta famille et/ou un espoir pour le groupe ou notre société. Devant le groupe, présente ton arbre et raconte l'anecdote qui t'a été transmise ou les qualités que tu as relevées et présente tes souhaits, tes vœux et tes espoirs.

### 3. Créer une forêt

Répartir en groupe.

Chacun vient coller son arbre sur un mur pour constituer “notre forêt”. Au bas de chaque dessin, percez des trous et accrochez des morceaux de ficelles. Chaque enfant attache son morceau de ficelle à celui d’un membre du groupe avec qui il partage un point commun.

### 4. Visiter la forêt

Tous ensemble :

Créer ou compléter l’arbre du Vivre Ensemble.

Écrire sur un post-it ce qui constitue un élément fondamental pour contribuer au Vivre Ensemble et venir le coller sur les branches de l’arbre.

Poser les questions suivantes à tous les participants :

- Qu’as-tu découvert sur ton histoire ?
- Quels sont les éléments communs dans nos histoires ?
- De quoi es-tu fier dans ce que tu as découvert ?

## Débriefing et évaluation

À la fin de cet atelier, vous soulignez l’importance du droit de connaître ses parents et de vivre avec eux et / ou avec d'autres membres de la famille.

Les enfants adoptés ont également le droit de connaître leurs parents biologiques. Les enfants ne doivent pas être enlevés à leurs parents sauf si c'est dans leur propre intérêt (abus, violence domestique, etc.). Après un divorce, l'enfant a le droit d'avoir des contacts avec ses deux parents.

En bref, chaque enfant peut grandir au sein de la famille qui prend soin de lui/elle.

- de préférence vivre avec ses parents
- privilégier le fait de ne pas enlever l'enfant aux parents (sauf si la sécurité de l'enfant est menacée)
- une alternative à part entière doit pouvoir être trouvée: famille d'accueil ou famille d'adoption



## Propositions de suivi

Selon le groupe que vous avez devant vous, vous pouvez choisir de montrer une vidéo supplémentaire pour renforcer ce message :

(pour les ados)

<https://www.youtube.com/watch?v=yr1lwCGHyNE>

## Idée d'action

Le 18 décembre de chaque année est la journée internationale de la migration. Des milliers de familles sont séparées alors qu'elles quittent leur pays. Toute personne qui est reconnue comme réfugié a le droit au regroupement familiale. Ceci permet donc que les enfants aient la possibilité de grandir auprès de leurs parents.

Cette journée peut être l'occasion d'inviter une association qui s'occupent des mineurs non-accompagnés.

## Conseils pour l'animateur/trice ou professeur

- Laissez autant que possible les jeunes raconter leur propre histoire. Posez des questions, mais ne donnez pas toujours les réponses tout de suite.
- Les silences sont acceptés !
- Établissez des règles ensemble au début de chaque activité.

Variations

Variante

Choisir un objet pour parler de l'histoire familiale.

